

Date de convocation : 22/05/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-six mai deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON (14).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), Pascal GOUY (pouvoir à Fabienne MANOHA), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Catherine MARCON), Thierry SABOT (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Robert VALLAT (pouvoir à Patricia SOUCHON) (9).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Etude globale d'aménagement et de sécurisation pour la requalification de la traversée de DUNIERES – acompte 1

DCM 20230526-7

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM20220530-14 relative à l'étude globale d'aménagement et de sécurisation pour la requalification de la traversée de DUNIERES attribuée au bureau d'études ZEPPELIN.

La tranche optionnelle 1 relative à la Rue de Bellevue a été attribuée selon un montant estimé des travaux à 450 000 € HT pour un montant d'honoraires de MOE au Cabinet ZEPPELIN de 24 050 € HT.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il convient de signer un avenant car le montant des travaux a été modifié en raison de la connexion avec la Rue du Onze Novembre non prévue dans cette tranche et de l'opportunité du parking BEAL.

Il présente le détail de cet avenant :

AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_7-DE
Reçu le 07/06/2023

Montant travaux en HT (valeur février 2023)	667 613.07 €
TO1	
Taux mission Moe de base	5.05%
OPC	2 000.00 €
Taux mission Moe de base + OPC	5.34%
Montant total honoraires études MOE de TO 1 hors OPC	33 681.1 €
Montant total honoraires études MOE de TO 1 avec OPC	35 681.1 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les termes de l'avenant 1 ; mission MOE pour l'aménagement de la Rue de Bellevue ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant avec le Cabinet ZEPPELIN.et tous documents nécessaires ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_7-DE
Reçu le 07/06/2023